

ELSA K.

**Greffier en chef
Tribunal de Grande Instance (Strasbourg)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Le greffier en chef (une réforme prévoit de changer l'intitulé en "directeur de greffe") est le gestionnaire du tribunal : il gère les ressources humaines, le budget, la logistique... Il encadre généralement une équipe de greffiers et adjoints administratifs. Il a alors des fonctions de chef de service (accorde les congés, accompagne les réformes, réorganise le service en vue de meilleurs résultats, gère les conflits et les situations difficiles, etc.). Il a également un rôle dans la gestion du tribunal lui-même : gestion du bâtiment, du budget, etc.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Suite à ma licence, j'ai obtenu une maîtrise, puis un DEA de droit privé. J'ai ensuite suivi une année d'IEJ (Institut d'Etudes Judiciaires), ce qui m'a permis de préparer différents concours.

J'ai réussi le concours de greffier en chef. J'ai donc été stagiaire 18 mois (rémunérés), pendant lesquels j'ai alterné des périodes de stage en juridiction et en scolarité à l'Ecole des Greffes. J'ai ensuite été titularisée.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence (et les diplômes postérieurs) sont très utiles pour passer des concours de la fonction publique, qui sont nombreux à inclure des épreuves de droit. En revanche, dans l'exercice quotidien du métier, rien ne vaut l'expérience de terrain.